

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat

le 25 novembre 2013.

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 12 et 13 novembre 2013

2013 DU 315 - Dénomination d'une voie "cité Traëger" (18^e).

Mme Anne HIDALGO, rapporteure.

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu le projet de délibération en date du 30 octobre 2013, par lequel M. le Maire de Paris propose d'attribuer la dénomination "cité Traëger", en rappel historique d'une voie de Paris, à Paris (18^e) ;

Vu le plan annexé audit projet de délibération ;

Vu l'avis du Conseil du 18^e arrondissement, en date du 4 novembre 2013 ;

Sur le rapport présenté par Mme Anne HIDALGO,

Délibère :

La dénomination " cité Traëger " est attribuée à la voie identifiée par l'indicatif CE/18, propriété communale située 17, rue Boinod (18^e).